SÉJOUR ÉTÉ 2021

17 au 24 juillet

ALSH DE DOMESSARGUES

10-17 ANS

ET SI ON (RE)PARTAIT CET ÉTÉ EN VACANCES À LA MONTAGNE

*Places limitées à 12 enfants

A partir 149 EUROS

Dossier a retirer en mairie

La Martégale

LETTRE D'INFORMATION
Séjour Été 2021 - *Du 17 au 24 Juillet 2021*

Lieu du séjour :

Nichés dans un écrin de verdure aux belles saisons, les chalets du centre de vacances La Martégale disposent d'une grande salle de restaurant panoramique, de six salles d'études et quatre salles d'activités. Vastes terrains offrant de grands espaces de détente pour les séjours sportifs et de découvre. Le centre peut accueillir jusqu'à 270 personnes. Le Centre est à quelques minutes de la Commune d'Ancelle est situés à 3h30 de Domessargues et à 1 350 mètres d'altitude. Entourée par les sommets de la Petite Autane (2519m), de la Grande Autane (2782m).

Hébergement :

La Martégale comprend 6 Chalets à l'ambiance montagnarde situés dans un parc arboré privatisé et sécurisé où coule le torrent d'Ancelle, 6 salles éducatives, 1 grand restaurant panoramique, 2 salles à mangers, espaces de jeux extérieurs…

Prix du séjour : Tarifs calculés en fonction du QF de la CAF (par enfant)

Quotient Familial (QF)	Tranche 1 De 0 à 400 €	Tranche 2 De 401 à 700 €	Tranche 3 De 701 à 1 500 €	Tranche 4 > à 1 501 €
TARIFS DOMESSARGUES OU MOULÉZAN	169 €	179 €	189 €	199 €
TARIFS EXTERIEURS	189 €	199 €	209 €	219 €

Le prix comprend :

- Le transport aller-retour en minibus,
- L'hébergement en centre agrée de 7 nuits,
- Le pique-nique du 17 juillet à midi
- La pension complète du diner du 17 juillet au déjeuner du 24 juillet 2021
- Les animations et randonnées ci-dessous.

Les paiements sont acceptés par chèques, espèces (uniquement inférieur à 300 €), virement bancaire. Les paiements par chèques doivent être émis à l'ordre du Trésor Public.

L'encadrement et l'animation :

L'encadrement sera assuré par l'équipe de l'ALSH de Domessargues, Mme Virginie CHATELLE, Directrice de l'ALSH et titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction, Mme Lou ROUVEYROLLES, titulaire du BAFA et d'un bénévole, M. Alain BASTIEN, retraité, Conseiller Municipal de Domessargues. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 4 enfants. Cette équipe assurera l'encadrement du début du séjour jusqu'à son terme.

Le trajet :

Il s'effectuera avec 2 minibus de 9 places (6 enfants maxi par minibus), au départ de Domessargues (Parking de la Mairie) sur une distance de 297 Kms, pour arriver à l'hébergement. Compte-tenu de la durée du trajet qui est d'environ 3 heures 15, **le départ aura lieu à 8 heures - parking de la mairie**. Pendant le trajet, une pause minimale sera assurée après une heure trente de route consécutives. Le retour aura lieu (Parking de la Mairie) entre 15h et 17h.

Les activités :

Les activités proposées sont encadrées par des guides et adaptées en fonction de l'âge et du niveau des jeunes. Elles sont encadrées par un guide ou animateur disposant du brevet d'état dans sa spécialité selon l'activité. La structure qui nous accueille dispose d'un panel d'activités : mur d'escalade, trampoline, volley, ping-pong, aire de jeux, terrain ombragé. Nous avons voulu rendre ce séjour encore plus agréable et proposerons également des activités sportives et des randonnées de visites culturelles et touristiques. La découverte de l'environnement deviendra un réel plaisir à portée de tous et accompagné par un Accompagnateur en Moyenne Montagne, plusieurs parcours d'une durée de 1 à 2 heures, alliant loisir et découverte de la nature.

Le programme* :

Jour	Matin	Midi	Après-midi	Soir	
Samedi 17/07/2021	*Trajet départ à 8h*	*Pique-nique*	*Découverte des lieux*	*Repas au centre*	*Veillée*
Dimanche 18/07/2021	*½ journée VTT avec 2 guides Brevet Etat*	*Repas ou pique-nique*	*Temps libres*	*Repas au centre*	*Veillée*
Lundi 19/07/2021	*Découverte de la nature et de l'environnement*	*Repas ou pique-nique*	*Balade et découverte d'Ancelle*	*Repas au centre*	*Veillée*
Mardi 20/07/2021	*Randonnée toute la journée avec pique-nique et un Accompagnateur de Moyenne Montagne*			*Repas au centre*	*Veillée*
Mercredi 21/07/2021	*Séance de Wakeboard ou bouée tractée*	*Repas au centre*	*Baignade au Lac*	*Pique-nique*	*Veillée*
Jeudi 22/07/2021	*Temps libres*	*Repas ou pique-nique*	*½ journée de Canyoning*	*Repas au centre*	*Veillée*
Vendredi 23/07/2021	*½ journée de Via Ferrata*	*Repas au centre*	*Temps libres*	*Repas au centre*	*Veillée*
Samedi 24/07/2021	*Petit-Déjeuner*	*Départ pour Domessargues – Arrivée entre 15h et 17h*			

**L'organisation du programme peut être modifiée selon les conditions météorologiques.*

Information aux parents :

Les animateurs se chargeront de tenir les parents informés du déroulement du séjour. Pour cela, nous utiliserons les moyens moderne de communication (groupe Facebook privé, partage photos Google ou Whats'app). Vous serez informé du mode utilisé avant le séjour.

En raison de l'épidémie au Covid-19, le protocole sanitaire mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse sera appliqué tout au long du séjour.

inscription SEJOUR ETE 2021

ENFANT :

NOM : ……

PRÉNOM : ……

DATE DE NAISSANCE : ……ÂGE : ……. SEXE : ☐ M ☐ F

RESPONSABLE LÉGAL :

Nom / Prénom : ……

Adresse : ……

Téléphone portable : …… / ……

Indiquez deux personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom Prénom : …… Tél. ……
Nom Prénom : …… Tél. ……

Numéro Allocataire CAF : …….. QF CAF : ……

Nom de l'assurance et numéro de contrat : ……

……

RENSEIGNEMENTS :

Taille : …… Poids : …… Pointure : ……

Régime alimentaire : ……..

Aisance Aquatique : ……

AUTORISATIONS PARENTALES :

Nous soussignés, …….. agissant en qualité de responsables légaux :

- Autorisons par la présente mon enfant à participer au séjour été du 17 au 24 juillet 2021,
- Autorisons mon enfant à se déplacer en transport collectif pour se rendre au camping,
- Nous engageons à communiquer tout changement nous concernant,
- Déclarons l'exactitude des renseignements portés à votre connaissance,
- Autorisons le responsable du Centre de loisirs à prendre toutes les mesures rendues nécessaires en cas d'urgence ou d'accident grave pouvant entrainer une hospitalisation de notre enfant.

SIGNATURE	SIGNATURE

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ

PIÈCES À FOURNIR :

- ☐ Livret de famille
- ☐ Attestation CAF
- ☐ Fiche sanitaire
- ☐ Charte signée
- ☐ Attestation assurance
- ☐ Aide aux temps libres ou prise en charge CE
- ☐ Carte d'identité enfant
- ☐ Carnet de santé
- ☐ Carte d'identité parents
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Règlement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM :_____

DATE DE NAISSANCE :_____ GARÇON ☐ FILLE ☐

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT.

2 - VACCINATIONS (joindre copie du carnet de santé ou certificat de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ☐ non ☐

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants ***(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)***

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
COQUELUCHE	**OTITE**	**ROUGEOLE**	**OREILLONS**	
oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	

ALLERGIES : ASTHME oui ☐ non ☐ MÉDICAMENTEUSES oui ☐ non ☐
ALIMENTAIRES oui ☐ non ☐ AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

INDIQUEZ CI-APRÈS :
LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC…PRÉCISEZ.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR _____

_____

_____

Numéros de téléphone :
Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date : Signature des parents :

6 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES PENDANT LE SÉJOUR

_____

_____

_____

_____

_____

RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

(Document à retourner signé)

ATTITUDE ET COMPORTEMENT

Chacun doit veiller à avoir un langage correct et respectueux tant envers les adultes qu'envers les autres élèves. Aucune attitude violente, discriminatoire ou intolérante ne sera acceptée. Les vols et détériorations sont de la responsabilité de la famille. Chaque élève doit avoir en permanence sur lui sa carte d'identification rappelant : son identité, son lieu d'hébergement en station et les coordonnées d'un encadrant (cette carte sera fournie à votre enfant en début de séjour). Si un enfant ne respecte pas les règles, il restera avec un adulte à l'hébergement.

HÉBERGEMENT

Chaque élève doit respecter les consignes fixées par l'établissement d'accueil (rangement des chambres, propreté, respect des personnes travaillant dans le centre…). Tout matériel cassé sera facturé à la famille.

HORAIRES

Pour le bon déroulement du séjour, chacun doit être à l'heure aux rendez-vous fixés par l'équipe d'encadrement : lever, coucher, début des activités, repas…

SÉCURITÉ

Pour la sécurité de chacun, aucune sortie du chalet n'est autorisée sans la présence d'un membre de l'équipe d'encadrement.

PERTE OU VOL

Il n'est pas rare qu'en collectivité un enfant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Les animateurs ne peuvent être tenu pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, argent de poche, lunettes, portable...). Le trousseau indicatif mis à disposition des familles n'est pas un document contractuel qui engage la responsabilité des animateurs, même s'ils ont un rôle aidant auprès des enfants. Les parents doivent aussi responsabiliser leur enfant au respect et surveillance de leurs affaires personnelles. L'obligation des assurances en cas de vol exige qu'une infraction soit constatée. Les petits vols pouvant se produire sur les centres ne rentrent pas dans ce cadre.

ARGENT DE POCHE

Il n'est absolument pas indispensable car tout est compris. Si les parents décident néanmoins de munir leur enfant d'espèces, nous leur conseillons la modération et rappelons leur pleine et entière responsabilité en cas de perte ou de vol.

TÉLÉPHONE

Nous conseillons aux parents de n'appeler leur enfant qu'en cas d'urgence. Un numéro est mis à leur disposition. Les enfants pourront aisément les appeler depuis ce numéro de téléphone après 18 heures. Votre enfant peut également utiliser un téléphone portable, mais en cas d'utilisation gênante, nous nous réservons le droit de le sanctionner ou de le lui confisquer momentanément. Les portables seront interdits sur les pistes.

INTERDICTIONS ET EXCLUSIONS

Il est strictement interdit d'introduire et/ou de consommer de l'alcool ou tout type de drogue sur le centre. En cas de non-respect de cette règle, le directeur pourra prendre la décision de renvoyer votre enfant du centre et de procéder à son rapatriement à vos frais.

PROTOCOLE SANITAIRE

En raison de l'épidémie au Covid-19, un protocole sanitaire est mis en place afin d'appliquer les gestes barrières, respecter la distanciation sociale recommandée par les autorités. Le protocole est porté à connaissance des parents et des enfants.

A…….. Le……

Signature de l'enfant précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature des parents,